

Séminaire 3

Paysages et production d'énergie renouvelable

Modératrice **PASCALE DELVAUX** _ Cabinet du Ministre Philippe Henry- Cellule Aménagement du territoire
Intervenants **MARIE - FRANÇOISE GODART** _ CPDT - ULB
BENJAMIN WILKIN _ APERe



Intervenant 1

Marie-Françoise GODART
CPDT-UCL

L'exposé porte sur l'insertion de diverses sources d'énergie renouvelables dans les paysages, ainsi que sur les systèmes de transports de cette énergie. L'aperçu de ces diverses sources permet d'attirer l'attention sur la diversité de ces sources et leurs impacts paysagers plus ou moins marqués. L'exposé est également l'occasion d'attirer l'attention sur les choix de société induits par le défi énergétique actuel.

Les opportunités fournies par l'implantation de systèmes de production d'énergie renouvelable sont envisagées en matière de recomposition paysagère.

Liens utiles :

- [Plaquette n°4: pour une meilleure prise en compte des paysages](#)
- [Collection Etudes et documents n°4: les territoires paysagers de Wallonie](#)
- [Atlas des paysages n°1: L'entre-Vesdre-et-Meuse](#)
- [Atlas des paysages n°2: les plateaux brabançon et hesbignon](#)

Intervenant 2

Benjamin WILKIN

Responsable projet APERe et Monsieur Météo (Association pour la Promotion des Energies renouvelables)

Mise en contexte :

- Empreinte écologique belge : 4,4 planètes pour subvenir à nos besoins dont 54% d'empreinte Carbone c'est à dire essentiellement l'énergie.
- Chemin de l'énergie depuis la ressource à l'usage : Ressource – Transformations – Usage – Gestion des résidus. Avec toutes les phases de transport et de stockage.

→ Privilégier les solutions réduisant l’empreinte écologique et ayant un circuit court.

Energie et paysage :

- L’impact de notre consommation d’énergie est essentiellement marquée hors de nos frontières (Importation massive de combustibles)
- Extraction, transformation, stockage : Infrastructures industrielles
- Transport d’énergie : Infrastructure de communication et charroi (air, eau, route) ; Lignes électriques ; Pipeline
- Dans nos frontières
- Transformation centralisée (centrale électrique, raffinerie)
- Transport d’énergie (lignes électriques, infrastructures et charroi routières, fluviales)
- Production centralisées : centrales électriques, infrastructures industrielles
- Productions décentralisées :
 - Bâtiments : cheminée, enveloppe du bâtiment, panneaux solaires
 - Campagnes et zoning : Parc éolien, centrales hydroélectriques, centrales thermiques, bio méthanisation, cultures énergétiques
- Transport : Un habitat dispersé qui oblige le recours aux voitures individuelles et donc à l’infrastructure qui y est associée (route, signalisation, éclairage... panneaux publicitaires)
- Quel système énergétique pour demain ? Quel mix énergétique ?

Production énergies renouvelables (ER) : Eolien, Hydro, Biomasse, solaire, PAC et Géothermie - Charbon - Nucléaire

Le rôle des ER et de l’URE :

Charte pour une énergie durable - http://www.apere.org/doc/Charte_APERe.pdf

→ Vision 100% ER en UE

Les paysages vont-ils changer ?

Oui, les paysages évoluent. Ils sont le reflet de notre société.

- Infrastructures (Unités de production et de cultures, Lignes électriques, Stockage, Réseaux de chaleur)
- URE : Un habitat moins dispersé, davantage de transport en commun électrifié (chemin de fer) sans énergie embarquée.

Liens utiles :

<http://energie.wallonie.be>

www.apere.org

www.renouvelle.org

Synthèse par Etienne Castiau

Au cours des discussions faisant suite aux exposés de Marie-Françoise Godart (IGEAT-ULB) et Benjamin Wilkin (APERe), le thème paysager a principalement été abordé à travers l'impact visuel des parcs éoliens.

Une critique généralement émise porte sur la multiplication de petits champs éoliens sur le territoire régional, apparaissant en ordre dispersé, sans attention quant à leur impact paysager.

A cette évocation du manque de rigueur de la part de la Région, Pascale Delvaux (Cellule Aménagement du territoire - Cabinet du Ministre Philippe Henry) rétorque en citant l'application d'un cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes en Wallonie. Outre des dispositions légales et réglementaires, celui-ci comprend des orientations visant à une intégration harmonieuse des parcs éoliens dans les paysages. Considéré comme particulièrement strict, ce cadre est en révision du fait de l'augmentation de l'éolien.

Si une large part du territoire régional présente un potentiel productible très intéressant, de nombreuses contraintes limitent les possibilités d'implantation d'éoliennes (proximité d'aéroports, sites militaires, importance de l'avifaune et chauves-souris...). Une récente mesure supplémentaire a été prise par la DNF (novembre 2009) pour interdire l'implantation d'éoliennes à moins de deux cents mètres des lisières forestières ; des discussions sont engagées avec le Ministère pour revoir cette mesure très contraignante. Des choix politiques et la pression de la population interviennent également, les adversaires aux projets éoliens évoquant notamment l'impact des champs éoliens sur l'avifaune.

Tous ces facteurs limitent les possibilités de concentration d'un petit nombre de très grands parcs éoliens, ce qui conduit à une multiplication des petits parcs sur le territoire régional.

Contrairement à l'éolien, il n'existe pas de cadre de référence spécifique à d'autres sources d'énergie renouvelable. Il est toutefois fait mention des permis d'urbanisme, nécessitant parfois une adaptation mais susceptibles de jouer un rôle dans la limitation des impacts paysagers, par exemple dans le cas des plantations d'arbres, de taillis à rotation courte en zones agricoles.

Autre grand enjeu paysager évoqué, les infrastructures de transport de l'énergie (lignes à haute tension), dont le réseau mis en place ne devrait toutefois plus s'étendre. Une question majeure concerne le stockage de l'énergie, dont l'amélioration permettrait de diminuer la longueur des lignes de transport, mais pour lequel des recherches sont nécessaires à ce stade.

Les discussions ont également porté sur des considérations plus techniques et les enjeux régionaux concernant la production de l'énergie, son stockage et son transport, non rapportées ici car sortant du cadre paysager.